

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions: 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. la ligne
Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef: EMILE LACROIX

Abonnements: Tunisie et Constantine: un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr.

L'AFRIQUE DU NORD doit avoir son ministère

De jour en jour on s'aperçoit de plus en plus de l'utilité de la création d'un ministère de l'Afrique du Nord pour mettre un peu d'harmonie entre les trois colonies du Maroc, Algérie et Tunisie dont la France a le droit d'être justement fière. Il n'est plus possible aujourd'hui de laisser subsister des cloisons étanches entre elles et d'agir chacune à sa guise sans se soucier de sa voisine en adoptant parfois, souvent même, des mesures qui, non-seulement vont à l'encontre de ses propres intérêts, mais aussi de ceux de la France. Il faut aujourd'hui les placer sous une direction unique pour coordonner les efforts en vue d'une production plus grande avec le minimum de dépenses.

« L'intérêt national, comme l'a si bien dit notre confrère M. A. Richard dans la *Dépêche de Constantine*, doit faire taire les combinaisons de clocher pour s'inspirer d'idées larges et nationales ».

Prenons, par exemple, l'Algérie et la Tunisie, deux sœurs voisines. La première possède tout proche de notre frontière, si proches qu'on ne sait pas au juste s'ils sont en Algérie ou en Tunisie, des gisements fort riches de minerais de fer ou de phosphates qu'elle est dans l'impossibilité de transporter faute de chemins de fer ou de l'insuffisance de ses chemins de fer; la seconde a tout à côté des chemins de fer capables de pouvoir enlever en un minimum de temps et de dépenses toute la production qu'elle pourrait fournir. Le bon sens et la logique voudraient que l'Algérie s'entendit avec sa voisine pour effectuer ses transports, c'est tout juste le contraire qui se produit. Elle préfère perdre des millions de redevances plutôt que de consentir à la sortie de ses phosphates ou de ses minerais par la Tunisie; elle préfère sacrifier des centaines de millions en dépenses inutiles plutôt que d'encasser tout de suite de beaux et importants revenus: ainsi pour le Kouif, pour le bou Kadra, pour le djebel Onk. Le premier gisement est, pour ainsi dire, à une portée de fusil de Kalaâ-Djerda, le second pourrait être desservi par la ligne de Kalaat-es-Senam prolongée jusqu'à Morsot et le troisième par celle d'Hencher-Souatir-Sousse dont il n'est qu'à une vingtaine de kilomètres.

L'Algérie préfère laisser dormir toutes ces richesses sans profit pour personne. La haute administration algérienne à beau dire que la voie de Bône-Souk-Ahras-Tébessa rafistolée demeurera de longtemps insuffisante à assurer le trafic du Kouif et de l'Ouenza, qu'importe, elle attendra; que la construction de la ligne de Tébéssa au djebel Onk coûtera 77 millions, avec les aléas cent mil-

lions (1), qu'importe encore? On dépensera les cent millions et on attendra. Mais la France n'a pas le temps d'attendre, c'est tout de suite et pas dans dix ans qu'il lui faut tous ces minerais, surtout ces phosphates.

S'il y avait un ministère de l'Afrique du nord, celui-ci prendrait ses décisions sans s'occuper des intérêts de clocher en s'inspirant de ceux de la France qui, aujourd'hui, doivent tout primer—ce que ne veulent pas comprendre les Bônois et les Constantinois—ce qui ne veut pas dire que l'Algérie ne devrait pas chercher à améliorer ses chemins de fer en vue d'une plus grande production car les nôtres ont une capacité qui ne saurait être dépassée. Mais en suivant cette politique nous gagnerions un temps précieux et le temps comme disent les Anglais, c'est de l'argent.

EM. LACROIX.

(1) Lettre du Gouverneur général de l'Algérie à M. Morinaud, député de Constantine:

1^o La construction d'une voie ferrée du Djebel-Onk à Tébéssa;
2^o L'amélioration de la ligne Tébéssa-Bône. Une étude, en vue de la déclaration d'utilité publique de la voie Djebel-Onk-Tébessa, vient d'être terminée: les dépenses de premier établissement ont été évaluées à 77 millions et l'administration estime que cette dépense devra être mise à la charge de l'adjudicataire. Les Assemblées algériennes seront appelées, dans leur prochaine session extraordinaire, à donner leur avis sur la déclaration d'utilité publique de ce chemin de fer; qui devra recevoir ensuite l'approbation du Parlement.

Les Délégations financières et le Conseil supérieur examineront, dans la même session, les moyens financiers nécessaires à la transformation de la voie ferrée Tébéssa à Bône en vue de lui donner une capacité suffisante pour l'écoulement de tous les produits miniers du sud constantinois (minerais de fer de l'Ouenza, du Bou-Kadra, du Khan-guet-el-Mouhad, phosphates du Kouif et du Djebel-Onk).

Ce n'est que lorsque les décisions nécessaires pour l'exécution de ces travaux auront été votées par les Hautes Assemblées, que le cahier des charges de l'amodiation du Djebel Onk, déjà arrêté dans ses grands lignes, pourra être définitivement établi.

N. D. L. R. — Non, mais, quel est l'adjudicataire assez osé qui oserait consentir à une dépense de construction, du chemin de fer évaluée par l'administration à SOIXANTE DIX SEPT MILLIONS mais qui atteindra certainement CENT MILLIONS.

En admettant qu'on trouve ce rare avis les redevances n'en souffriront-elles pas? Alors quel sera le bénéfice de l'Algérie? Zéro puis que les redevances devront être naturellement affectées aux intérêts et à l'amortissement du capital engagé pour la construction de la ligne, tandis qu'en passant par la Tunisie la dépense serait dix fois moins élevée et le temps de préparation réduit considérablement.

BULLETIN

A l'assaut du tramway Tunis - Hammam-El-Lif

M. Pelletier se propose, à la prochaine réunion de la Conférence Consultative, de donner l'assaut contre le tramway Tunis-Maxula-Radès-St Germain-Hammam-el-Lif parce que trop coûteux aujourd'hui et de demander son remplacement par l'électrification du Bône-Guelma dont la Cie des tramways fournirait l'énergie.

« Le tracé adopté dit le président de la Chambre d'Agriculture, n'est plus celui voté par la Conférence Consultative qui donnait satisfaction aux habitants. On a voulu construire un tramway le long du chemin de fer, cela est absolument idiot et n'a pas sa raison d'être, surtout en ce moment; abandonnons-le à son malheureux sort et utilisons la ligne du Bône-Guelma, nous réaliserons ainsi des économies sérieuses. Nous utiliserons la plate-forme dans la mesure du possible pour doubler la voie du B. G. ou pour en faire une route qui manque entre les trois localités. »

C'est parler d'or car autant le tracé adopté par la C. C. donnait satisfaction, autant celui que l'on vit commencer et qui reste inachevé fit gueuler tout le monde.

S'il est possible d'y renoncer malgré les engagements pris avec la Cie des Tramways n'hésitons pas une minute, au besoin en lui donnant en compensation la ligne électrique directe Tunis-Bizerte.

« Au surplus, dit M. Pelletier, on voit mal une ligne comme celle d'Hammam-el-Lif avec un personnel nombreux et grassement payé pour assurer le passage de six trains par jour. Ce serait du gaspillage et nous ne devons plus gaspiller les deniers publics. »

NOS ÉCHOS

A quand l'interdiction de la fabrication et de la vente de la boukha. Alors que l'absinthe et l'anisette sont prohibées on ne s'explique pas pourquoi la boukha ne subit pas le même sort.

Au Gouvernement Tunisien

Notre ami M. Gaudiani, contrôleur civil de Sfax, est nommé Secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien en remplacement de M. Reclus, chargé de mission près le Haut Commissariat de France en Syrie.

Nous adressons à M. Gaudiani nos bien sincères félicitations.

À la « Tunisie Française »

Contrairement à l'espérance générale notre excellent confrère M. Tridon, directeur de la *Tunisie Française*, aura besoin de quelques semaines de repos avant de pouvoir reprendre la direction de son journal.

Nous formons des vœux pour que ce repos soit le plus court possible et qu'il puisse reprendre vite la place brillante qu'il occupe dans le journalisme tunisien.

Aux arrivées

Nos amis Mme et M. C. Pellet, président de la Chambre de Commerce; M. Dubourdieu directeur général des finances; M. Dupla directeur des services judiciaires; M. Fabre directeur de la sûreté publique; M^{me} et notre ami M^o D. Dasconaguerre avocat, etc. etc.

Dans la légion d'honneur

C'est avec le plus vif plaisir que nous avons appris la nomination dans l'ordre de la légion d'honneur de notre ami Gaudiani, avocat au barreau de Tunis, délégué à la Conférence Consultative et de M. le Dr Cuenod le savant et habile oculiste dont la réputation s'étend d'un bout à l'autre de l'Afrique Française.

Aux deux nouveaux chevaliers nos sincères félicitations.

Le torchon brûle...

Le *Cri du Soir* qu'on croyait jusqu'à ce jour dévoué corps et âme aux juifs galetteux vient de leur faire savoir qu'il n'était pas leur organe et qu'il avait même en réserve quelques bonnes petites histoires édifiantes sur leur compte pour le cas échéant ou... la rupture viendrait à se produire, car tout arrive en ce bas monde.

Attendons nous un de ces jours à un débâlage car pour nous la rupture n'est pas loin en raison de l'attitude bolchevik adoptée par le journal socialiste partisan du cautionnement des journaux. C'est-à-dire de la muselière. Le torchon brûle...

Banque de l'Algérie

Au bilan du 31 août l'encaisse atteignait 67.568.437 fr. et la circulation 1.178.538.025 fr. Le total des avances à l'Etat français et aux gouvernements tunisiens et algériens s'élevait à 97.617.655 fr. Le compte agios et commissions était de 13.479.189 fr. en regard de 5.415.954 fr. de frais généraux et charges extraordinaires.

Et voilà pourquoi les billets de la Banque de l'Algérie inspirent peu de confiance à nos protégés qui cherchent par tous les moyens à s'en débarrasser. Qui pourrait les en blâmer surtout lorsqu'on voit demander le paiement de certains droits de sortie en billets de la Banque de France!

Un partisan du cautionnement

Alors que la *Tunisie Française* journal pourtant républicain modéré proteste avec nous et la *Démocratie tunisienne* contre le rétablissement du cautionnement des journaux, un journal qui se dit socialiste ose demander le rétablissement d'une ordure qui constitue une entrave à la liberté d'écrire. Ne cherchez pas; ce journal s'appelle: le *Cri du Soir*.

Les jeux au Maroc

Tandis qu'à Tunis on a supprimé les jeux au Casino Municipal et payé fort cher le rachat du monopole à la *Cie des Stations hivernales africaines du Nord* le résident général du Maroc autrement avisé a envoyé en mission en France un haut fonctionnaire chargé d'étudier le fonctionnement des jeux dans les grands Casinos de Vichy, Nice et Aix-les-Bains pour faciliter la création d'un casino à Casablanca.

Celui-ci vient de rentrer à Casablanca sa mission accomplie et bientôt un cahier des charges sera dressé pour parvenir à la réalisation d'un projet qui tient au cœur de tous au Maroc par les bénéfices qu'il procurera au protectorat.

Et ici, en Tunisie, va-t-on continuer longtemps cette politique qui fait perdre au trésor public de sommes considérables pour enrichir des tenanciers de tripots — légalement ou non autorisés.

L'affaire des peaux

La *Démocratie* nous a demandé d'avoir un peu de patience car elle croit dur comme le fer à la culpabilité. Nous en avons à revendre et saurons attendre; quant au *Cri du Soir* qui a mené autour de cette affaire le tapage infernal que l'on sait il n'en pipe plus mot et essaie d'esquiver nos questions en disant qu'un « vieux journal hebdomadaire peut baver à son aise sur les honnêtes gens (?) il ne mord plus n'ayant plus de dents! »

Nous serions très aise de savoir s'il s'agit des personnages de l'affaire des peaux contre qui nous bavons et pouvons baver à notre aise!

Mais alors pourquoi le « *Cri* » ne confesse-t-il pas son erreur? Il trouve peut-être plus spirituelle cette façon d'expliquer son silence. Il sera le seul de son avis.

Ne vaut-il pas mieux quand on s'est trompé ou qu'on a été trompé reconnaître franchement son erreur; car de deux choses l'une: ou les accusations n'étaient pas fondées alors pourquoi ne pas l'avouer et rendre hommage à la vérité et à l'honnêteté des personnages visés ou elles l'étaient et le silence devient inexplicable...

Faire amende honorable vaut mieux que de laisser planer des soupçons aussi graves sur des hommes indemnes et innocents des méfaits qu'on leur a reprochés.

Les cheminots marocains ne sont pas contents

Le personnel des chemins de fer du Maroc subit actuellement une crise grave. Les démissions y sont de jour en jour plus nombreuses; pour le premier trimestre de 1920 on compte 339 démissionnaires pour un effectif d'environ 875 agents. Et ce chiffre ne cesse de croître.

Cet éloquent exode dit assez le mécontentement des cheminots du Maroc. Les personnes initiées, savent d'ailleurs que la majoration de salaire de 60 o/o qui est accordée,

est notoirement insuffisante, et qu'une majoration de 100 o/o leur est nécessaire pour faire face au renchérissement de la vie excessivement chère au Maroc.

La construction à Casablanca

Pendant les mois de juillet, août et septembre dit le *Petit Marocain* il a été accordé 293 autorisations de bâtir. Les constructions nouvelles nécessiteront une dépense totale de 24 millions de francs.

Pauvre Tunis! quelle piètre figure tu fais à côté de Casablanca!

Comptoir National d'Escompte de Paris

Souscrivez à L'EMPRUNT NATIONAL 6 o/o EXEMPT D'IMPÔTS

Prix d'émission: 100 francs par 6 frs de Rente.

Les Bons et Obligations de la Défense Nationale sont acceptés en paiement des souscriptions.

Très important. — Toutes les Rentes 4 o/o et 5 o/o émises par l'Etat depuis 1915 sont reprises à concurrence de 50 o/o du montant de la souscription.

On souscrit sans frais au COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS à TUNIS, Sousse, Sfax, Bizerte et Monastir.

M. M. G. Calo et Pisani-Borg
bénéficiaire d'un Non-lieu

Nous avons relaté avec tous nos confrères la plainte de M. Feuille, président de la Ligue des Consommateurs contre MM. G. Calo et Pisani-Borg pour fraude sur les sons mélangés d'après lui de trop de farine:

Après une expertise qui n'a pas duré moins d'un an, ces messieurs viennent de bénéficier d'un non-lieu.

Comme nous le demandons dans notre précédent numéro la justice gagnerait à être plus expéditive pour ne pas laisser planer pendant des mois des accusations graves sur des personnes qui peuvent être innocentes et les parquets feraient œuvre saine en tenant la main pour que les expertises ne durent pas une éternité.

Et l'affaire Schwich-Baizeau?

La Banque de Tunisie

reçoit les souscriptions des maintenant jusqu'au 30 novembre, à Tunis, Sousse, Sfax, Bizerte, Béja, Madhia, Monastir, Kairouan, Souk-el-Khemis, Medjeh-el-Bab, Ferryville.

À L'EMPRUNT NATIONAL 6 o/o

exempt d'impôts présents et futurs, PRIX: 100 francs par 6 francs de rente,

Les titres des emprunts de guerre 5 o/o 1915, 5 o/o 1916, 4 o/o 1917, 4 o/o 1918, sont acceptés, à un prix légèrement supérieur à leurs prix d'émission, en paiement de la moitié au maximum de chaque souscription: l'autre moitié pouvant être acquittée en n'importe quelles autres valeurs admises à la souscription, numéraire, bons de la défense nationale échus ou non, etc.

L'affaire Taalbi

Si nos renseignements sont exacts, Taalbi serait poursuivi pour la publication du livre la Tunisie martyre. Lors des perquisitions opérées chez lui à Paris, on aurait trouvé le manuscrit tapé à la machine à écrire, et c'est sur ce document que l'arrestation préventive aurait été opérée à la requête du capitaine rapporteur près le Conseil de guerre de Tunis. C'est à ne pas y croire. Nous nous demandons comment le capitaine rapporteur a pu faire opérer cette arrestation alors qu'aucun délit ne saurait être relevé ni retenu pour la publication en France de ce livre? Et il en est tellement bien ainsi que l'éditeur-imprimeur responsable n'est pas poursuivi. Pour établir le pseudo-délit car pour notre part nous n'envoyons aucun, on cherche un peu de tous côtés à Tunis les personnes qui auraient pu recevoir le livre incriminé; des gendarmes

sont mobilisés à cet effet et parcourent les administrations causant, comme l'on pense, un certain malaise partout où ils se présentent.

Les gendarmes sont de braves gens, c'est entendu, mais la mission dont ils sont chargés gagnerait à être accomplie avec un peu plus de discrétion et elle le serait si l'on employait des agents du service de la police de sûreté.

En résumé, pour nous, on a fait un pas de clerc et l'on cherche le moyen de s'en tirer sans trop de casse. On se trouve car le groupe socialiste de la Chambre a pris l'affaire en mains et laisse patauger pour voir jusqu'où on ira dans la voie de l'il-légalité, ensuite lui aura le dernier mot lors de la grande interpellation sur les scandales nord-africains.

UNE LETTRE de M. Ferdinand Marchis délégué financier de Bône

Au moment de mettre sous presse nous prenons connaissance dans les journaux bônois d'une lettre ouverte à notre adresse de notre ami M. Ferdinand Marchis, en réponse à notre article «Bône avant l'intérêt national» que nous publierons dans notre prochain numéro avec les réflexions qu'elle comporte.

Mais d'ores et déjà nous tenons à dire à notre ami que quelque soit le tonnage que pourra transporter le B. G. E. il restera encore un stock important de phosphate qui pourrait passer par la Tunisie puisque le Kouif avec son puissant outillage peut aisément produire un million de tonnes par an de l'avis même des inspecteurs généraux des mines.

Et puis notre ami préfère-t-il voir indéfiniment une barrière séparer l'Algérie de la Tunisie et nous empêcher de prolonger nos voies ferrées vers Tébessa, Morsott et La Calle ?

Souscrivez à
L'EMPRUNT

ÉTUDE DE M. FERDINAND MARCHIS
Avocat-défenseur à Bône

Allées Guynemer, n. 9

VENTE

aux enchères publiques par suite de licitation
en neuf lots de :

1° Une GRANDE MAISON
de construction récente

sise ville de Bône, rue des Volontaires, numéro 8, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée, couverte partie en terrasse et partie en tuiles.

Ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui qui en dépend, d'une superficie d'environ trois cent quarante-deux mètres carrés ;

2° UN TERRAIN à BATIR
situé à Bône, sur le côté gauche de la route de Bône à Guelma, d'une superficie d'environ trois mille huit cent soixante-quatorze mètres carrés cinquante-quatre décimètres carrés ;

3° Une CONSTRUCTION
à usage d'entrepôt, partie en pierres et partie en bois, située à Bône sur le côté droit de la route de Bône à Guelma ;

Ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée, d'une superficie d'environ trois cent soixante-cinq mètres carrés, quarante décimètres carrés ;

4° Une GRANDE MAISON
situé à Bône, quartier de la Colonne-Randon, avenue Garibaldi, élevée partie d'un étage sur rez-de-chaussée et partie de deux étages.

Ensemble le terrain sur lequel elle repose et celui qui en dépend ;

5° Une MAISON
à simple rez-de-chaussée avec écurie et dépendances, située faubourg de Bône, quartier de Sainte-Anne, Chemin de ceinture, lieu dit Zafranania.

Ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui qui en dépend, d'une superficie d'environ cinq cents mètres carrés ;

6° Une MAISON
élevée d'un rez-de-chaussée avec sous-sol, située faubourg de Bône, quartier de Sainte-Anne, lieu dit Zafranania.

Ensemble le terrain sur lequel elle est édifiée et celui qui en dépend ;

7° Un TERRAIN
situé au même lieu, de la superficie de deux mille cinq cent quarante-six mètres, vingt-cinq décimètres carrés ;

8° Un TERRAIN
situé au même lieu, de la superficie de deux mille quatre cent cinquante-cinq mètres, trente-cinq décimètres carrés ;

9° Un TERRAIN
situé au même lieu, de la superficie d'environ huit cent dix mètres, douze décimètres carrés ;

L'ADJUDICATION aura lieu le mardi vingt trois novembre mil neuf cent vingt, à huit

heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Bône, au Palais de Justice de ladite ville.

Mises à Prix

1 ^{er} Lot	Fr. 60.000
2 ^e Lot	50.000
3 ^e Lot	35.000
4 ^e Lot	80.000
5 ^e Lot	10.000
6 ^e Lot	10.000
7 ^e Lot	8.000
8 ^e Lot	7.500
9 ^e Lot	4.000

Pour tous renseignements s'adresser : à Me Ferdinand Marchis, avocat-défenseur à Bône (Algérie) allées Guynemer, n. 9,

Pour extrait :
Signé : MARCHIS

Administration des Habous

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

Il est donné avis au public que le **lundi 15 novembre 1920 à neuf heures du matin** il sera procédé dans les bureaux du Bit-el-Mal au siège de l'administration des habous 55, rue de l'Eglise à Tunis à la vente aux enchères publiques des trois quarts indivis d'un terrain dit « Keld Amira » et « Henchir Hassine ben Chaïba » situé au Cheikhat d'El Malah (caïdat de Souk-el-Arba) d'une contenance approximative de 71 hectares en partie labourables.

Pour tous renseignements et consultation du cahier des charges s'adresser aux bureaux du Bit-el-Mal à la dite administration.

Tunis le 27 octobre 1920.

L'agha du Bit-el-Mal
C. SFAR.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le **jeudi dix-huit novembre 1920 à neuf heures du matin** il sera procédé au siège de l'administration des Habous rue de l'Eglise n° 55 à Tunis à l'adjudication pour la constitution en enzel des immeubles ci-après :

1° Une parcelle de terre dite « Choubakou » d'une contenance approximative de sept hectares quatre-vingt-dix-sept-centiares Habous de Mesjed hab el Kaous, située à Zaghouan
Mise à prix : trois cents francs par an ci fr. 300

2° Une parcelle de terre dite « El Issia » d'une contenance approximative de un hectare Habous de la Madenga El Haoussaima sise à la Charkia, caïdat de la banlieue de Tunis.
Mise à prix : quatre-vingts francs, par an ci fr. 80

Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'administration des Habous rue de l'Eglise n° 55 à Tunis au bureau des enzels.

Chicorée du Nord

LA BELLE ROUENNAISE
Agents dépositaires

BOULLIER & PARA

12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz
MAUD
MAUD EUVÉ, 70, Avenue Gambetta
HYÈRES (Var)

Ce qu'il faut lire :

LA GUERRE ILLUSTRÉE
de 1914
par GABRIEL HANOTAUX
Membre de l'Académie Française.
LA VIE ALRIENNE

Sempre Avanti

*« Voulez-vous avoir de la santé ?
Ne buvez que les sirops, liqueurs
limonade et vins de la Maison :*

GIUSEPPE BUX

12, Avenue Krantz — SOUSSE

GROS & DETAIL

POUR VOS TRACTEURS
POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile
VICTORINE reconnue
la meilleure, ayant
fait ses preuves depuis
15 ans. **COMPTOIR
GÉNÉRAL DES PRODUITS
LUBRIFIANTS — TUNIS.**

PETITES ANNONCES

à 75 la ligne minimum : 2 lignes

A VENDRE A ST GERMAIN (à 100 mètres de la plage)
Villa de six pièces - cabinet de toilette
w. - el. grande veranda et cuisine ;
Grande dépendance composée d'une écurie pour 2 chevaux, chambre de bonne, petit appartement de 2 pièces et une cuisine, chambre de jardinier et une autre de débarras - grand poulailler - eau de Zaghouan avec bassin réservoir fermé de 3000 litres - 4.000 mètres de terrain planté de 350 arbres fruitiers - 350 pieds de vignes, une vingtaine d'oliviers.
Trois façades dont une de cent mètres sur boulevard et les deux autres de 40 mètres sur rues conduisant à la plage. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grand Hôtel de France - Annexes : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre - L. de LACROIX, Propriétaire - SOUSSE (Tunisie).

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - A. COMBRY, 5 et 7, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la poste) - Tunis.

Importation - Exportation de tous produits - Mohamed Ellamti - négociant - rue de France - SOUSSE (Tunisie) - Adr. Télégr. M. Ellamti - Soust.

Pianos et Musique, 5, rue Es-Sadikia, Tunis
J. & A. BEMBARON, Vente, échange et location de Pianos.

Entreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen, 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

Entreprise Générale de Travaux Electriques A. MINAUD & Fils, ancien Accouturier à Minaud - 7, Rue Léon-Roches - Tunis. Réparations - Magnéto - Toutes Machines Electriques - Rebobinage - Enroulement.

Droguerie de la Poste, S. Attal, 15, Rue d'Italie (en face la Poste), Tunis. Produits photographiques, produits chimiques etc.

Entrées coloniales : Borg Tréres - 11 rue des Glaciers Tunis - Maison de confiance vendant au détail au prix du gros. Produits de 1er choix.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FARRUGIA Succ^r, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France, Tunis. Brami Frères et Cie, pp^{tes}

MANSOUR BEN GEMAA - Ship Chandler - Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) - Maison Fondée en 1900.

Grand Hôtel de France, Sfax, 1^{er} ordre, Viaggi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais, Tunis - Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883 - 1, rue Zarkoun, Tunis.

Chocolat Modigliani, pur cacao et sucre, Expédition à l'intérieur, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

Manufacture de Chaussures de Luxe, M. SEBAG, 7, rue de Constantine - Tunis.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes - Maison LADISLAS, 4, Avenue de France, 4 - TUNIS

Artificiers - PAONESSA père et fils - Avenue Jules-Ferry - TUNIS.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE - Fers, Fontes, Aciers, Metaux, Fournitures Générales pour mines et entrepreneurs de travaux publics. Articles de ménage, Eclairage et Chauffage, Maurice Azerm - 11, Rue d'Italie et Rue Es-Sadikia, 11 - Entrepôts : Rue Jean Le Vacher - Télégrammes : Azerm, Tunis - Téléphone 8.43.

Sempre avanti - Brasserie de la Bourse (Ancienne Brasserie Bellevue) GIUSEPPE BUX propriétaires. Sousse-Tunisie - Consommations de 1er choix, liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUMBRISO

Imp. spéciale de la « Petite Tunisie Sociale », sous la direction de
l'Imprimerie Franco-Italienne
L. SORACI

17, Rue d'Athènes - TUNIS - Télép. 44.34

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie - TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage - Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

VÊTEMENTS
J. BELL
6, Rue d'Italie, TUNIS

PHARMACIE BLOCH
4, avenue de France, et rue Al-Djazira
LÉON BLOCH FILS
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères ;
Optique médicale. Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates.
Conditions avantageuses pour
Sociétés, Exploitations minières, agricoles,
industrielles.
Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment
Paul POTIN

DÉPÔT : rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, rue Es - Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197. Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger Tunis.

C^{IE} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - poste Français
AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille - Tunis et Tunis - Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal : CASIMIR PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

Grande DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompensés à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

S^{te} F^{ie} DES CHAUX ET CIMENT DU BOU-KORNINE
A. BELLINO & Cie (Hammam-Lif)

Chaux éminemment hydraulique admise par les Administrations
Adresser les commandes et correspondances à Hammam-Lif
Dépôt : 77, Avenue de Carthage - TUNIS

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 78 millions

SUCCESSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE, SFAX et BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participant avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.

Opérations de banques. Escompte, Recouvrements. Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

Vacuum Mobiloil

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Téleg. Import-Tunis Téléphone : 0,74

Société Générale

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS, SOUSSE - SFAX

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrances de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, PROPRIÉTAIRES
7, Rue Amilcar, 7 - TUNIS

Service à la Carte. - Repas sur commande. - Vraie Cuisine italienne. - Spécialité de Ravioli et Cassate. - VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

TRACTEURS

MAC CORMICK

10/20 H P. à 2 cylindres jumelés fonctionnant au pétrole ordinaire - Allumage à haute tension

SIMPLICITÉ ECONOMIE - CATALOGUE FRANCO

MAISON R. WALLUT & C^{IE}
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) - Tunis

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 250 millions entièrement versés

Agences de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires etc. etc.

DÉPÔTS A VUE : 2 o/o - DÉPÔTS A ECHEANCE FIXE :
de 6 mois à 11 mois 1/2 3 o/o
de 1 an à moins de 2 ans 3 1/2 o/o
de 2 ans et jusqu'à 4 ans 4 o/o

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie

Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

Banque de Tunisie

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es - Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale
des TUILERIES de MARSEILLE & Cie
CHAUX & CIMENTS « VALETTE-VIALLARD » de GRUAS
Admis par les Administrations des Travaux Publics
et du Génie Militaire
FERS, ACIERS MARCHANDS TOLES NOIRES & GALVANISÉES
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
ENTREPOT : Rue de Portugal prolongé - TUNIS - (Tél. 1.68)